

## Compte rendu de séance du Conseil Municipal

### Séance du 27 Juillet 2021

L' an 2021 et le 27 Juillet à 20 heures , le Conseil Municipal de la commune de Vireux Molhain, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,salle des Fêtes sous la présidence de DEVRESSE Jean Pol Maire

**Présents** : M. DEVRESSE Jean Pol, Maire, Mmes : GANTOIS Renée, GUMEZ Sandrine, LAIR Gislaïne, PROFILI Maria Lina, MM : DENIS Frédéric, HUSSON Philippe, LAURENT Fabrice, MASSON Romain, RASQUIN Fabrice

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mmes : FLODROPS Ingrid à M. RASQUIN Fabrice, FRAINCART Aurore à M. DENIS Frédéric, HELLEBOUT Ludivine à Mme LAIR Gislaïne, MM : BRAIBANT Jean Louis à Mme GANTOIS Renée, CLAUDET Franck à Mme PROFILI Maria Lina

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 10

**Date de la convocation** : 16/07/2021

**Date d'affichage** : 16/07/2021

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Préfecture  
le : 30/07/2021

et publication ou notification  
du :

**A été nommé (e) secrétaire** : M. RASQUIN Fabrice

#### **Ordre du jour**

- 1°) Affaires financières et comptables
- 2°) Avis sur le projet de révision du Plan de Prévention du Risque Inondation
- 3°) Convention de collaboration avec l'association Bien Etre Animal pour la gestion des chats errants
- 4°) Participation au Jour de la Nuit avec le Parc Naturel Régional

- 5°) Questions diverses
- 6°) Informations du Maire

## Objet des délibérations

### SOMMAIRE

Cotisation aux communes forestières 2021  
Remboursement de frais à Mr ADAM Jean Bernard  
Avis sur le projet de révision du Plan de Prévention du Risque Inondation  
Convention de collaboration avec l'association Bien Etre Animal pour la gestion des chats errants  
Participation au Jour de la Nuit avec le PNR

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 20h. Mr RASQUIN est nommé secrétaire de séance à l'unanimité. Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30/06/2021 est approuvé à l'unanimité.

réf : **2021-068 Cotisation aux communes forestières 2021**  
Le Conseil Municipal,

Après délibération et vote à l'unanimité,

**DECIDE** de verser à l'association des communes forestières des Ardennes la cotisation 2021 de 108 € et l'abonnement à la revue de 35 €.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

réf : **2021-069 Remboursement de frais à Mr ADAM Jean Bernard**  
Le Conseil Municipal,

Après délibération et vote à l'unanimité,

**DECIDE** de verser à Mr ADAM une somme de 29,95 € en remboursement de frais avancés pour acheter du matériel pour la commune.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

réf : **2021-070 Avis sur le projet de révision du Plan de Prévention du Risque Inondation**

Le Conseil Municipal,  
Vu l'arrêté préfectoral n°2019-422 du 23.07.2019 prescrivant la révision du PPRi de la vallée de la Meuse, des Ayvelles à Givet,  
Considérant la phase de consultation des personnes publiques associées,

Après avoir pris connaissance du projet de Plan de Prévention du Risque Inondation transmis par Mr Le Préfet le 28.06.2021,

Après délibération et vote à l'unanimité,

**DECIDE** d'émettre un avis favorable au projet de Plan de Prévention du Risque Inondation tel que présenté dans le dossier transmis avec les réserves suivantes : mettre en zone blanche les parcelles AH 210, 234, 231, 264, 262, 468 et partie de 209, 263 et 232.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

réf : **2021-071** **Convention de collaboration avec l'association Bien Etre Animal pour la gestion des chats errants**

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la convention,

Après délibération et vote à l'unanimité,

**DECIDE** d'autoriser le Maire à signer la convention de collaboration avec l'association Bien Etre Animal pour la gestion des chats errants.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

réf : **2021-072** **Participation au Jour de la Nuit avec le PNR**

Le Conseil Municipal,

Vu le courrier du Parc Naturel Régional en date du 3.06.2021,

Considérant le projet du Parc Naturel Régional d'organiser un évènement le 9.10.2021 « Le jour de la nuit » en collaboration avec les communes consistant à :

- L'extinction de l'éclairage public
- L'organisation d'une sortie
- La projection d'un film « où sont passées les lucioles » d'une durée de 59 mn de sensibilisation,

Après délibération et vote à l'unanimité,

**DECIDE** de pratiquer l'extinction de l'éclairage public de 20h30 à 5h le 9.10.2021 sur le territoire de la commune et de participer au projet par une sortie pédestre et une séance de cinéma.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

*Mr DEVRESSE souhaite en septembre avoir un échange lors d'un conseil municipal sur le projet d'extinction de l'éclairage public tout au long de l'année.*

### **Questions diverses :**

NEANT

### **Complément de compte-rendu:**

- Droit de préemption sur les parcelles AC 384 et 442 lieudit Les Forges : la

commune ne peut pas préempter sur une seule parcelle. Le conseil Municipal donne un avis favorable pour ne pas préempter.

*Mr HUSSON signale un tas de terre chemin des pèlerins à faire enlever.*

*Il demande le nettoyage des abords du deluve suite aux inondations ainsi que de démonter les barrières du pont.*

*Mr DEVRESSE informe de la démission d'un agent.*

*L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h30*

En mairie, le 29/07/2021

Le secrétaire

RASQUIN Fabrice

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fabrice Rasquin', written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.